

N°15

Magazine d'information

Trégommeur

infos

Décembre
2021

Municipalité p. 2

**L'essentiel du
conseil municipal**

Travaux p. 9

**Aménagements
extérieurs**

Les écoles p. 12

Vie scolaire

Info interco p. 17

Info interco

Dossier p.18

Hommage

Concours photo p.19

Mairie



le mot du maire

L'année 2021 restera encore marquée par la covid-19, même si le vaccin aura limité la propagation du virus, pour autant, nous ne sommes pas à l'abri d'une contamination possible, c'est pourquoi la préfecture nous recommande d'être vigilants sur les gestes barrières. Le département des Côtes d'Armor connaît un taux de vaccination très élevé.

Le service public "France services" qui dépend de Leff Armor Communauté tient des permanences mensuelles dans nos mairies. Vous pouvez, ainsi, prendre contact avec eux pour résoudre vos démarches administratives, des agents vous conseilleront.

Du 4 au 16 novembre nous avons connu une panne sur notre réseau mobile au niveau du château d'eau. Nous avons découvert que notre gérant, Suez, bloquait nos accès à Orange au motif que ce dernier refusait de fournir l'identité du technicien avant son intervention. Les nouvelles règles de sécurité dans le cadre du plan vigipirate complexifient les rapports de nos interlocuteurs.

Ce n'est qu'après discussions que nous avons trouvé un accord le mardi 16 novembre, sur site, pour constater que la panne provenait, tout simplement, d'une coupure d'une gaine fibre par une souris. Que de temps perdu et de désagréments pour quelques minutes de réparation. Ce point de divergence ne doit plus se reproduire.

Dans le dernier bulletin municipal nous vous informions que divers travaux devaient se réaliser dans le deuxième semestre. Tous ces investissements sont terminés. Les adjoints et les élus des commissions municipales se sont fortement impliqués pour étudier et mettre en place ces belles réalisations qui apportent un confort supplémentaire à la population. Malheureusement des actes de malveillance ou de vandalisme viennent détériorer notre matériel et c'est avec beaucoup de désolation que nous découvrons les dégâts qui restent souvent dans l'anonymat le plus total. Toutes ces incivilités coûtent à la population et nous avons besoin de votre aide pour que l'on puisse résoudre ce phénomène de société qui ne fait que s'amplifier, même dans nos petites communes.

Les investissements sur l'année 2021 ont surtout été importants parce que l'Etat, la Région, et le Département nous ont accordé des subventions dans le cadre de la relance économique. Nos deux écoles ont également bénéficié de ces aides afin de s'équiper en matériel informatique qui facilite le travail des instituteurs et l'enseignement des enfants avec une pédagogie plus adaptée.

Avec la progression du variant Omicron dans le monde, l'Etat nous demande d'organiser les vœux de la municipalité dans des conditions strictes sur un plan sanitaire, difficile à respecter. C'est avec beaucoup de regrets que nous décidons, ainsi, d'annuler pour la deuxième année consécutive cette cérémonie tant appréciée par la population.

Je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année et par avance une excellente année 2022

Denis Manac'h



L'essentiel du conseil municipal

Monsieur Denis Manac'h, maire, présente plusieurs dossiers :

Requalification du cimetière : accompagnement de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC22)

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'ADAC22 pour accompagner la Commission pour l'aménagement du cimetière pour un montant de 1 800.00 € HT.

Vente terrain communal

Le Conseil Municipal décide de mandater la SAFER pour la vente d'une parcelle agricole de 8 260 m² situé au Tertre Jehan pour un montant de 4 200.00 TTC.

Madame Valérie RAMONÉ, 1^{ère} adjointe, présente plusieurs dossiers :

Demande de subvention pour classe de neige école publique

Le Conseil Municipal valide une subvention de 1 104.00 € pour un séjour de classe de neige du 02 au 08 janvier 2022 pour 23 élèves résidents sur la commune. Le coût du séjour s'élève à 14 715.00 €.

Convention de financement, appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Les dossiers des 2 écoles concernant le plan de relance numérique ont été acceptés par l'Académie. L'état subventionne les projets à hauteur de 10 430.00 € matériel et logiciels.

Plan numérique

Pour le matériel informatique, l'État a accordé une subvention pour un montant de 4 900.00 €.

Concernant les logiciels, l'État subventionne à hauteur de 50 %.

L'école publique souhaite acquérir pour la partie matérielle :

- 15 tablettes de 32 Go équipées de coques et de casques.

- 1 écran blanc.

- 1 vidéo projecteur.

Le montant du devis avec la société Bios s'élève à 8 781,66 €, comprenant l'installation et le paramétrage des tablettes. Le devis pour le logiciel est en attente.

L'école Sainte-Thérèse souhaite acquérir pour la partie matérielle :

- 8 tablettes

- 2 vidéos projecteurs interactifs.

Le montant du devis avec la société Bios s'élève à 7 319,71 € TTC. Ce qui fait un reste à charge pour l'école Sainte-Thérèse de 2 419,71 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une participation à l'OGEC à hauteur de 1 050.00 € qui sera déduite, mensuellement, de la subvention de l'année 2022.

Le matériel reste la propriété de la commune et les réparations sont à la charge de l'OGEC.

Monsieur Nicolas LE GONIDEC, 2^{ème} adjoint, présente plusieurs dossiers :

Avenant aménagement du terrain multisports

Le conseil municipal valide l'avenant du terrain multisports par la société Sport Nature pour l'ajout d'un pare-ballons de 5 mètres hors sol pour un montant de 3 705.00 HT que le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

Mise en oeuvre d'une démarche de prévention incluant la création de la fonction d'Assistant de prévention

Pour prévenir des dangers compromettant la sécurité ou la santé de nos employés, des agents et d'améliorer les méthodes de travail, est nommé notre employé communal Clément Quémar à ce poste et Nicolas Le Gonidec en qualité d'élu référent.

Devis Volet logement communal

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise JOUAN-PEROU pour un montant de 568.00 HT pour l'installation d'un volet au logement communal près de l'école.

Effectifs des écoles pour la rentrée scolaire 2021-2022

Effectifs à l'école publique

Classe	Trégomeur	Plélo	Tressignaux	Tréguidel	Lantic	Gommenech'h	Totaux	Année 20/21
TPS	6						6	5
PS	9						9	4
MS	5						5	5
GS	4	1					5	12
CP	9	1	1	1			12	4
CE1	5						5	8
CE2	9	1					10	2
CM1	1		1				2	14
CM2	12				1	2	15	12
Totaux	54 6 - 3 ans	3	2	1	1	2	63 + 3 ans 6 - 3 ans	61 + 3 ans 5 - 3 ans

Effectifs à l'école Sainte-Thérèse

Classe	Trégomeur	Plélo	Trémuson	Ploufragan	Tréméloir	Totaux	Année 20/21
TPS	2	1				3	0
PS	1					1	3
MS	2		1			3	5
GS	4					4	2
CP	2					2	7
CE1	4	1		1	1	7	3
CE2	3					3	3
CM1	1	1				2	5
CM2	3	2				5	4
Totaux	20 2 - 3ans	4 1 - 3ans	1	1	1	27 + 3 ans 3 - 3 ans	32 + de 3 ans 0 - de 3 ans

Salle polyvalente :

• Devis Plomb'Elec :

Le Conseil Municipal valide le devis d'une dalle Led du plafonnier de la cuisine pour un montant de 121.71 € HT. Le Conseil Municipal valide également l'achat d'un tapis pour un montant de 60.00 € HT.

ainsi que l'achat de 3 cendriers muraux pour un montant de 168.00 € HT et l'achat de 2 poubelles près des aires de jeux pour un montant de 206.00 € HT.

• Alimentation gaz cuisine

Le Conseil Municipal valide la facture de l'entreprise Le Guel pour un montant de 790.17 € HT pour l'alimentation en gaz de la cuisine.

• Devis garde-corps escalier extérieur salle polyvalente

Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise Morin Métallerie pour un montant de 1 929.00 € HT pour créer un garde-corps, escalier extérieur de la Salle Polyvalente.

Monsieur Bertrand RENIER, 3^{ème} adjoint, présente plusieurs dossiers :

Aménagement parking salle polyvalente

Le Conseil Municipal valide l'aménagement du parking de la Salle Polyvalente pour un montant de 24 989.80 € HT.

Aménagement voie douce et plateau rue du Trégor

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'aménagement pour un plateau surélevé rue du Trégor d'un montant de 7 210.00 € HT ainsi que le chemin piéton pour un montant de 25 581,20 € HT.

Devis complémentaires voie douce rue du Trégor et signalisation plateau ralentisseur.

Le Conseil Municipal valide 2 devis complémentaires sollicités auprès de l'entreprise SPTP.

Le premier concerne la surface complémentaire pour le chemin piéton en limite de propriétés de certains riverains pour un montant 1 196.00 € HT. Le second concerne la signalisation et des marquages supplémentaires pour un montant de 490.00 € HT.

Aménagement d'un terrain de boule à la salle polyvalente

Le Conseil Municipal valide le devis pour l'aménagement d'un terrain de boules à la Salle Polyvalente pour un montant de 7 676.00 € HT.

Achat guirlandes de Noël

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de financer 4 guirlandes achetées auprès de la société Decolum pour un montant de 285.60 € HT.

Cérémonie du 11 novembre

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée sous un temps presque estival. Les jeunes enfants de la commune ont participé en lisant un texte afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France.



Sécurité routière

Après avoir été enrobée, la rue du Trégor a reçu l'aménagement d'une voie douce réalisée par la Société SPTP. Ce projet s'est inscrit dans l'amélioration de l'accès des habitants aux services à la population.

Respectueuse de l'environnement cette voie douce se caractérise par un cheminement en sable stabilisé et une bande terre/pierre favorisant l'écoulement et l'absorption des eaux pluviales.

Cette voie de circulation douce est une voie réservée à tous les modes de déplacement non-motorisé (piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, cavaliers).

Il est rappelé que le stationnement sur cet espace y est strictement interdit.

La rue du Trégor est une zone 30 dès l'entrée d'agglomération, où la



réglementation est identique à celle présente dans le bourg.

Un plateau surélevé a été réalisé à la rencontre de la rue du Trégor, l'impasse d'Accent et le lotissement du clos des Vergers qui a pour intérêt une nouvelle

fois de ralentir la vitesse des véhicules. Une traversée de chaussée dans un lieu sécurisé par la matérialisation au sol d'un passage piéton a pris place dans la rue du Trégor permettant un accès à la voie douce de la salle des fêtes.

Lutte collective organisée contre le frelon asiatique par le GDSA 22 :

Au prochain printemps, la saison des insectes repartira et les frelons asiatiques vont se remettre à construire, comme chaque année, de nouveaux nids.

Pour 2022, le **GDSA 22** renouvelle sa participation à une action collective de lutte contre le frelon asiatique, en sollicitant les mairies afin de réaliser un piégeage de printemps des plus sélectifs.

Pour aider votre mairie, votre commune, vos abeilles, le **GDSA 22** lance un appel aux apiculteurs et aux volontaires à se

manifester à la mairie, pour apporter son soutien à cette campagne de piégeages de printemps.

Des pièges sélectifs seront fournis par la mairie et des conseils par le **GDSA 22** pour permettre une lutte ciblée du frelon asiatique.

D'avance nous remercions toute personne repérant un nid, de le signaler en mairie. L'importance du piégeage est établie par l'ITSAP-Institut de l'abeille, avec l'appui du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Nous comptons sur votre aide afin d'optimiser la lutte sur notre territoire.

Plus de renseignements :

GDSA 22 (Groupement de Défense

Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor)
contact@gdsa22.bzh,
Georges Ponthieux 06 80 68 89 30
ou georges.ponthieux@wanadoo.fr



Téléthon 2021

Après deux ans d'inactivité, les bénévoles du Téléthon ont remis la main à la pâte, une journée rythmée par une marche pluvieuse, la vente de crêpes, de gâteaux et le repas galettes, malheureusement à emporter cette année. L'ensemble de l'équipe se félicite de l'organisation et du résultat obtenue, 2 000 € ont été récupérés durant cette journée. Prête à repartir pour 2022, l'équipe est déjà à la recherche de nouveaux bénévoles. Pour les personnes intéressées, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des personnes concernées.



Obligation de taille et d'élagage
Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil)

les distances à respecter sont les suivantes :

*Pour les plantations de plus de 2 mètres : la distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative

*Pour les plantations de moins de 2 mètres : la distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.



Divagation des chiens

Le Maire rappelle que la divagation des chiens est interdite conformément à **l'article L211-19-1 du Code rural.**

« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...) ».

Tout chien en divagation pourra être saisi et confié au refuge où le propriétaire devra aller le chercher et s'acquitter des frais de garde.

Il est rappelé que la divagation provient d'un abandon, d'un défaut de garde ou de surveillance de l'animal sur la voie publique.

Laisser ainsi son animal, qui peut potentiellement être dangereux, se promener sans surveillance dans la rue, entraîne non seulement la responsabilité civile de son propriétaire en cas de dommages mais aussi sa responsabilité pénale.

MERCI DE RAMASSER LES DÉJECTIONS CANINES

Nous recevons de nombreuses plaintes de nos citoyens, particulièrement dans le bourg et autour de la salle polyvalente, de trouver régulièrement des crottes de chiens sur les trottoirs et les sentiers pédestres.

Tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections canines sur le domaine public communal.



Colis de Noël

Toujours en raison de la situation sanitaire, le CCAS a décidé d'offrir comme l'année dernière un panier garni à toutes les personnes de la commune de plus de 75 ans. 57 paniers ont été distribués par les membres du bureau.



Horaires mairie

Lundi, Mardi et Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h45

Mercredi et Jeudi : de 9h à 12h

Permanence des Élus le samedi de 10 h 30 à 12 h 00

Tél. : 02 96 79 01 13
 E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr

Horaires de tonte

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/19h30
 - Les samedis : 9h/12h et 15h/19h
 - Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
- Merci de respecter ces horaires dans l'intérêt de tous.



État Civil

JUIN - NOVEMBRE 2021



NAISSANCES

Salomé LORANT - 12 juin - 02 Le Courtil Paquet - Anthony LORANT et Noémie COLLET
Lya DUPUIS - 03 août - La Ville Oria - DUPUIS Benoît
Sacha LE GONIDEC - 18 août - 13 rue des Moulins - Julien LE GONIDEC et Laura HELLIET
Capucine VAN-CLÉEMPUT - 13 septembre - 01 impasse de la Bonette - Dorian VAN-CLÉEMPUT et Floriane TANGUY
Aaron PERREAUT LUCO - 01 octobre - 02 impasse Des Moulins - Kévin PERREAUT et Adeline LUCO
Ylhan GUYOMARD QUEMPEL - 17 octobre - 25 rue d'Armor - Guillaume QUEMPEL et GUYOMARD Julie
Aaron LIZÉ - 07 décembre - 07 Lieu-dit Belle Vue - Jonathan LIZÉ et DELAMARRE Angélique



PACS

Erwann LANTELME et Énora CORBEL
 19/08/2021 - 07 Buhard
Dimitri BERTHET et Morgane LE LUYER
 20/09/2021 - 2A rue du Stade

DÉCÈS

Michel BIZEUL - 29/06/2021 - 07 rue du Pont Vert
LE GONIDEC Reine - 01/07/2021 - 16 rue des Moulins
BUREL Daniel - 30/08/2021 - 04 Saint-Mathurin
Yvette GICQUEL - 27/09/2021 - 18 rue d'Argoat
Michel JOUAN - 04/10/2021 - 11 La Ville Urvoy
Michel LE PROVOST - 22/11/2021 - 03 Le Bois Sec
Yvonne BEAUREPAIRE - 23/11/2021 - La Demi-Ville

Urbanisme

Mai - Novembre 2021

PERMIS DE CONSTRUIRE

MARREC Loïc
 03 Le Clos Des Vergers - Construction préau + abri jardin + clôture
LE GONIDC Julien
 13 rue des Moulins - Construction d'un garage
LEBELLEGARD Andréa
 07 La Ville Urvoy - Construction extension avec garage
VEILLEUX Gérard
 56 rue d'Argoat - Construction d'un carport + atelier
MAHE Christophe
 01 rue de la Petite Grégnory - Construction d'un garage
LACHUER Arnaud
 02 Noyette - Construction maison individuelle



DECLARATION PREALABLE

COURTAY Alexandre
 04 Le Clos des Vergers - Clôture
COSSON Martine
 Côte de Bachelet - Coupe et Abattage d'arbres
LE GRAËT Karine
 02 Les Landes - Reconstruction mur de pierre + clôture
MORIN Laëtitia
 01 impasse d'Accent - Création fenêtre de toit
DISNEUR Stéphanie
 23 rue d'Armor - Création d'une véranda



Marie Bouvet, conseillère municipale



Marie Bouvet ne se voyait pas vivre loin de la mer. Avec Trégomeur, elle a trouvé un bon compromis. Et lorsque son emploi du temps le lui permet, elle s'adonne à ses loisirs préférés que sont la course à pied, le cross training, les balades sur les chemins de douaniers et... les travaux dans sa toute nouvelle maison.

« Je ne me voyais pas vivre ici sans m'impliquer »

Pour elle aussi, cette mandature est la toute première. Déjà sollicitée par le passé, Marie Bouvet avait poliment décliné. Mais cette fois, elle a franchi le pas avec le souci de participer davantage encore à la vie de sa commune.

Avec un père ancien élu à Plaine-Haute, un grand-père paternel, puis un oncle successivement maires d'une petite commune du Maine-et-Loire, on peut dire que Marie Bouvet a baigné dedans depuis toute petite.

Ainsi, il est assez logique de la retrouver aujourd'hui au conseil municipal. Avec cette envie de s'investir pour le bien commun.

« Je ne me voyais pas habiter Trégomeur sans m'impliquer », indique celle qui est secrétaire de direction au Centre de soins de suite de Ploufragan.

La voici donc conseillère municipale avec une participation aux commissions urbanisme, travaux, téléthon, cimetière

et, pour finir, environnement et développement durable. Elle est également suppléante à Leff Armor Communauté.

« C'est intéressant et très enrichissant. Dommage que la covid ait un peu freiné le déroulement de ce début de mandat, car je n'ai pas l'impression d'avoir vécu les choses à fond. »

Déjà très assidue à l'amicale laïque il y a quelques années, Marie avoue que « son arrivée au conseil s'est faite tout naturellement. Du fait de ma présence à l'amicale, je connaissais beaucoup de monde et j'ai le contact facile. »

Et tout comme son collègue Benjamin

Burel, elle apprécie la teneur des débats lors des conseils et commissions.

« On y discute beaucoup et chacun peut donner son avis. »

Très attachée à Trégomeur, Marie achève actuellement avec son compagnon Kevin Le Merrer la construction de sa maison (quasi) passive en bois à la Ville Urvoy.

Et après avoir habité quelque temps à Binic et à Saint-Quay-Portrieux, ils sont revenus dans leur commune de cœur.

« C'est très pratique, car nous sommes à la fois proches de la ville et de la mer. »

Pascal Le Coz

Benjamin Burel, plus jeune conseiller municipal



Père de deux jeunes enfants, Benjamin Burel travaille toujours à la ferme familiale. Mais depuis huit mois, il est également employé par le SDAEC. Il rejoindra ce Service de remplacement en agriculture à plein temps à la fin de cette année. « Un choix de vie », confie celui qui a été formé au lycée agricole de Pommerit-Jaudy.

« C'est stimulant,
on va de l'avant ! »

À 37 ans, Benjamin Burel est le plus jeune conseiller de Trégomeur. Il s'agit là de son tout premier mandat. Lors des élections de 2014, il était candidat sur la liste opposée à l'actuel maire mais n'avait pas été élu. Et en 2020, Denis Manac'h et Bertrand Renier ont su trouver les mots justes pour que, cette fois, il les rejoigne et puisse ainsi apporter sa précieuse contribution à la vie municipale.

Sa commune, il la connaît bien. Très bien même. Benjamin Burel a en effet toujours habité à Trégomeur, mis à part une toute petite escapade de deux ans à Plouvara.

Et, toujours, il s'y est investi. Dans un premier temps au Boug'ados (association des jeunes de Trégomeur) et à l'Entente Sportive Trégomeuroise dont il a très longtemps porté les couleurs.

« J'ai fait toute ma carrière ici. J'étais stoppeur ou milieu de terrain, précise-t-il. Je viens d'arrêter cette saison. »

Ensuite au comité des fêtes, où il a été vice-président et dont il est encore membre.

C'est d'ailleurs là que son dynamisme et

son envie « de faire » ont été remarqués.

« On a effectivement parlé plusieurs fois de ma possible participation à la liste. »

Et voilà, ça s'est fait, somme toute assez naturellement.

Et Benjamin est particulièrement satisfait de ses débuts au conseil municipal malgré les inévitables perturbations inhérentes à la pandémie, notamment au niveau des commissions scolaires et sports (pour Leff Armor Communauté, en ce qui concerne cette dernière) auxquelles il participe.

« Je suis content car on a un bon groupe avec, toujours, quinze personnes aux conseils. Et je ne pensais pas du tout que cela se passait comme ça, que l'on

puisse s'exprimer ainsi. Tout le monde peut parler, dire ce qu'il a envie. C'est stimulant et on va de l'avant. Ça se passe bien même si, parfois, nous ne sommes pas d'accord. »

Son rôle de conseiller lui a aussi, avoué-t-il, fait découvrir sa commune sous un autre angle.

« Cela crée des relations et on apprend à connaître d'autres personnes. »

Pascal Le Coz

Salle polyvalente

Un parking dans l'air du temps

D'une capacité de 60 places environ, le nouveau parking de la salle polyvalente se marie très bien dans le paysage. Réalisé par la société SPTP, il est entièrement perméable grâce à son sol en sable jaune compacté et sera facile à entretenir par les services techniques de la commune. Avec un stationnement en épi, une entrée et une sortie différentes, ce parking allie fluidité et commodité aux personnes l'utilisant. Des marquages au sol et des potelets bois devraient être prochainement installés pour améliorer la sécurité des lieux.



Une nouvelle aire de jeux pour nos bambins

Depuis le mois de Septembre, l'aire de jeux située en face de la salle polyvalente fait le bonheur des enfants de la commune. La création de cet espace loisirs par l'entreprise « Quali-Cité Bretagne » de Péaule dans le Morbihan comprend six jeux sur un sol adapté et entouré par une clôture métallique.

Afin que ce lieu reste agréable, il est demandé aux utilisateurs de bien vouloir fermer le portillon pour éviter l'intrusion des animaux.



Un terrain multisport très attendu

La société Sport Nature de Beignon dans le Morbihan nous a livré début décembre un terrain multisport de 22 mètres de long sur 11 mètres de large, équipé pour la pratique de différentes activités sportives telles que le foot, le basket.... Cette installation sera pour nos enfants un lieu de rencontre et de convivialité mais aussi un plus pour nos écoles.



Bâtiments communaux

Porte de la chapelle de Saint-Mathurin

L'entreprise de menuiserie LES BAPTISEURS ARMORICAINS de Tréguieux est intervenue au niveau de la grande porte de la chapelle, les services techniques ont ensuite pu la repeindre.



L'école publique, peinture

Après le sol changé pendant l'été, la classe de cycle 3 a pu être repeinte dans sa partie bibliothèque, un joli bleu qui va permettre aux enfants de bien s'y sentir. Une réalisation faite par nos services techniques.



Valérie Menou, adjointe administrative



Titulaire d'un bac commercial, Valérie Menou se considère avant tout comme « une personne de terrain, une autodidacte qui aime le relationnel ». Côté loisirs, c'est la lecture qui l'emporte (« Je suis une grande lectrice »). Viennent ensuite les jeux de société et les travaux manuels.

“ Au service
de la population ! ”

Quelques mois seulement que Valérie Menou est en poste à la mairie et, déjà, son sens du service public et sa disponibilité font l'unanimité auprès des habitants de Trégomeur. L'adjointe administrative a rapidement trouvé sa place auprès de la secrétaire de mairie Catherine Morin, avec qui elle forme un binôme complémentaire.

Ici aussi, le mot polyvalence prend tout son sens.

« Nos tâches sont multiples, explique tout sourire Valérie Menou. Cela va de l'accueil à l'état civil, en passant par l'urbanisme, gestion du périscolaire, la préparation des élections... »

Ce travail, Valérie le voit tout d'abord comme un service à la population.

« Il faut bien orienter les gens avec un maximum de réponses à leurs questions.

Ils aiment se sentir épaulés dans des démarches parfois complexes. Alors, il est utile de bien appréhender les choses, de les cerner au mieux et d'avoir une vision globale. »

Une bonne rigueur, adossée à une connaissance impeccable des procédures, est forcément nécessaire pour l'exercice de ce métier.

« Dans ce domaine, Catherine m'accompagne beaucoup et participe à

ma construction. C'est un appui sûr. Et, je suis là pour apprendre. »

Avant de s'installer derrière le guichet d'accueil de la mairie, Valérie a longtemps travaillé dans le privé. Aujourd'hui à temps partiel, Valérie devrait être titularisée le 1^{er} mai prochain. Jour de la Fête des travailleurs, ce serait en tout cas une belle satisfaction pour elle.

Pascal Le Coz

Florent Bullio, agent aux services techniques



« Il n'y a pas deux journées qui se ressemblent. »

Le tout jeune Florent Bullio, à peine 21 ans, ne s'imaginait pas du tout travailler dans un bureau. C'est dire si son actuel emploi d'agent polyvalent aux services techniques de la commune lui sied à merveille. Emploi qui l'amène à travailler la quasi-totalité de son temps en plein air.

Son travail le conduit aux quatre coins de la commune. Pour entretenir les parterres de fleurs, déboucher une buse ou, encore, débroussailler un talus avec le broyeur d'accotement.

« Comme la commune est grande, on fait un peu de tout. Il y a toujours du boulot à droite, à gauche, souligne Florent. Et il n'y a pas deux journées qui se ressemblent. En ce moment avec la pluie, je m'occupe en priorité du curage des fossés et de l'entretien des routes. » S'il reconnaît que tous ces travaux sont quelque peu physiques, il s'en accommode parfaitement. Et comme nous le soulignons plus haut : travailler

dehors, quelles que soient les conditions atmosphériques, ne lui pose pas de problème majeur.

Formé au lycée agricole de Pommerit-Jaudy où il a obtenu un bac pro en agroéquipement, Florent Bullio a ensuite travaillé dans une ferme puis aux « Serres du Rodo » bien connues pour ses sapins de Noël.

Puis est arrivée cette offre d'emploi que proposait il y a quelques mois la commune de Trégomeur.

« Il y avait un poste de libre et je ne me suis pas posé de question », indique celui qui habite rue de la Petite Gregnory.

Actuellement en contrat à durée

déterminé, il verrait bien sûr d'un bon œil se profiler un CDI et le statut de fonctionnaire qui va avec.

« Si c'est possible, » indique-t-il sobrement.

Quoi qu'il en soit, le consciencieux Florent s'est très vite intégré aux services techniques et forme avec Clément Quémar et Philippe Jouannigot une équipe sur qui on peut compter. Et ce n'est pas Bertrand Renier, adjoint chargé de la voirie, de l'urbanisme, des travaux et du personnel technique qui nous contredira.

Pascal Le Coz

L'école Sainte Thérèse

La rentrée 2021-2022

L'école Sainte Thérèse, composée de 2 classes, accueille 29 élèves.

La classe Maternelle-CP est encadrée par Anne HUET, l'enseignante et Leïla JEAN-JACQUES, ASEM. La classe de CE-CM est assurée par Véronique RULLIER. Deux personnes bénévoles interviennent régulièrement dans les classes.

Les parents d'élèves peuvent s'impliquer dans l'école par le biais de deux associations : l'APEL et l'OGEC qui participent au fonctionnement de l'école ainsi qu'à l'animation et aux projets.

Cette année, nous avons commencé par la kermesse de l'école. Après le pique-nique des familles, les élèves de la classe maternelle-CP ont présenté leurs danses et ceux de CE-CM ont chanté. Puis les enfants ont participé aux divers stands : c'est la structure gonflable qui a eu le plus de succès !

Les projets de l'école :

Notre projet d'école a toujours comme priorité : l'éducation à l'environnement et le développement durable.

• La visite au centre de tri de Kerval le mardi 5 octobre

Les élèves de la classe de CE-CM se sont particulièrement intéressés aux déchets que nous trions : comment sont-ils collectés et recyclés ? Après une révision sur les différentes catégories de déchets en fonction de leur matière, les élèves ont visité l'usine dans laquelle sont triés tous ceux de la « poubelle jaune ». Tous les élèves ont été très impressionnés par la grandeur de l'usine.



• Le projet d'année : la biodiversité.

Lundi matin 22 novembre, nous avons engagé notre projet d'année avec la Maison de la Terre autour du thème général de la biodiversité et plus particulièrement, comment augmenter cette dernière au sein de l'école ?

La première étape fut de travailler autour des vers de terre grâce à l'intervention de Guillaume LE PROVOST, chargé de mission en éducation à l'environnement. Les élèves ont ainsi pu récolter des vers grâce à la méthode de la "moutarde" afin de les observer.

Pour la classe maternelle-CP, les vers de terre ont été mis dans un aquarium transparent.

Les élèves de la classe CE-CM ont fabriqué un lombricomposteur à l'aide de caisses à poissons afin de récolter un engrais liquide particulièrement riche pour le futur potager.



• Les autres projets pour cette année

La classe CE-CM participera au concert annuel « Chœur-d'écoles ». Une animation sur la sécurité routière est envisagée. Les 2 classes participeront à une journée sportive inter-écoles au mois de juin. Les élèves du cycle 2 iront à la piscine au mois de juin. Les élèves de CM2 participeront à une rencontre CM2/6ème afin de découvrir le collège.

Nouveauté : intégration des tout petits.

Votre enfant va bientôt rentrer à l'école ? C'est un moment très important. Afin de franchir cette étape de façon plus sereine, l'école Sainte Thérèse vous propose **un temps d'accueil un mardi par mois de 16h45 à 17h30**. Ce temps de découverte est ouvert aux parents dont l'enfant n'est pas encore scolarisé (de 18 mois à 3 ans) et aux assistantes

maternelles. L'enfant, qui sera accueilli en petit groupe, pourra prendre connaissance avec les locaux et préparer en douceur sa future scolarité.

Voici les dates proposées le mardi de 16h45 à 17h30 : 07/12, 18/01, 22/02, 22/03, 26/04, 17/05, 08/06. Vous pouvez nous contacter pour des renseignements ou vous inscrire par téléphone/ par mail.



Les projets APEL OGEC

La collecte de papiers est toujours organisée. Petit changement : le 1^{er} samedi du mois, uniquement les mois impairs. Prochaine collecte, le samedi 8 janvier. Une vente de gâteaux est proposée 1 fois par mois, la première date étant vendredi 17 décembre. L'APEL et l'OGEC envisagent également d'organiser un vide -grenier au printemps et un repas de fin d'année.

Contacts :

Ecole Sainte Thérèse

Directrice : Véronique RULLIER

Tél : 02 96 79 31 41- 07 69 51 26 77

Mail : contact@ecole-tregomeur.fr

Site Internet : <http://ecole-tregomeur.fr>

L'école publique

Toute l'équipe pédagogique de l'école publique de Trégomeur est heureuse de vous présenter les élèves accueillis au cours de cette année scolaire :

La Classe de Mme LE MOINE, maternelle : 1 TPS, 9 PS, 5 MS et 5 GS soit 20 élèves.



Chloé Crolais à droite de la photo, jeune adulte de Plélo, va être la prochaine service civique à l'école de Trégomeur.

Le service civique, qu'est-ce que c'est ?

Le service civique est un engagement volontaire sur une mission d'intérêt général, d'une durée de 6 à 12 mois, de 8 mois en moyenne, à raison d'au moins 24 heures hebdomadaires. Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, il peut être mis en place dans les neuf domaines suivants, reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence.

Chloé aura pour mission d'accompagner les enseignants dans les activités quotidiennes de la classe. Elle va progressivement prendre en charge, sous la responsabilité des enseignants, les activités physiques quotidiennes, inscrites dans les programmes de l'école.

Chloé est ravie de ce nouveau parcours proche des enfants.

La Classe de Mme JEZEQUEL, cycle 2 : 12 CP, 5 CE1, 6 CE2 soit 23 élèves.



La classe de M. KERMOAL, cycles 2 et 3 : 4 CE2, 2 CM1, 15 CM2 soit 21 élèves



Au total, 64 élèves sont présents à l'école publique.

De nombreux thèmes ou projets seront travaillés cette année qui démontrent le dynamisme de notre école !

Inscription / renseignements :

Tel : 02 96 79 46 23

Mail : ecole.0220383x@ac-rennes.fr

Directeur : Franck Couturier

Thème commun aux trois classes : la mer.

Une sortie sur l'Île de Bréhat est en projet. Également, un intervenant de la Maison de la Baie s'inscrit dans ce thème ainsi que le suivi de la Transat Jacques Vabre avec la création d'un bateau virtuel sur l'application Virtuel Regatta.

Classe de neige :

Elle est prévue du 2 au 8 janvier 2022 pour les élèves de CE2, CM1, CM2 soit 27 élèves.

Elle se déroulera dans les Pyrénées.

Trois personnes accompagneront M. KERMOAL pour la semaine de classe de neige :

M. Couturier, M. Le Gonidec Nicolas et Mme Hue Camille.

Pendant plusieurs semaines, les trois classes de l'école de Trégomeur ont suivi assidument la transat Normandie Le Havre- Martinique (Transat Jacques Vabre).

Grâce à l'USEP, dont les adhésions sont financées par l'Amicale Laique, les élèves et leurs enseignantes et enseignants ont eu la possibilité de se connecter au Jeu Virtuel Regatta pour préparer un bateau dans les meilleures conditions. Ils ont choisi un Imoca, bateau de 18 mètres avec un jeu de voiles complet.

Tous les matins, après l'accueil, les élèves ont découvert l'avancée de leur bateau et ont peaufiné les derniers réglages de trajectoires pour continuer à progresser. Cette activité a permis aux élèves de comprendre toutes les connaissances nécessaires pour piloter un bateau : comment le bateau doit avancer sur l'eau, comment bien prendre en compte les vents...

Ce jeu virtuel a été l'occasion pour les enseignantes et enseignants de revoir les notions de géographie, nécessaires pour bien comprendre le monde et notre environnement proche ou lointain. Félicitations à la classe de CE2, CM1 et CM2 de monsieur Kermoal : le bateau est arrivé en Martinique avec un classement plus qu'honorable :

2600^e sur plus de 90 000 participants !

Élisabeth Theffo, traiteur L'Atelier cuisine gourmand



Élisabeth Theffo a débuté sa formation à La Closerie de Saint-Quay Portrieux par un BEP hôtellerie-restauration à dominante culinaire avant de la poursuivre à Bruz en alternance. Et aujourd'hui, dans ce métier exigeant de traiteur, elle ne compte pas ses heures. « On sait quand on commence... »

Élisabeth Theffo a en quelque sorte fait sa rentrée des classes le 7 septembre dernier. C'est en effet ce jour-là qu'elle a ouvert son Atelier cuisine rue du Pont Vert. À deux pas de l'église et à trois de la mairie.

« Je ne me voyais pas faire autre chose », explique Élisabeth Theffo. La cuisine a toujours été le domaine de prédilection de la jeune femme qui a travaillé dix-sept ans durant en restauration. Tout d'abord à Binic puis à Saint-Quay-Portrieux. Mais, au fond d'elle-même, elle souhaitait depuis longtemps déjà se mettre à son compte.

« C'était dans mes petites pensées. »

La covid et un arrêt de travail forcé lui ont permis de peaufiner son projet d'installation en tant que traiteur tout en proposant en parallèle une multitude de recettes sur sa page Facebook.

Puis, elle a réellement pris sa décision en avril. Et, à partir de là, les démarches administratives, l'indispensable formation à la microentreprise et les travaux dans le magasin se sont succédés à une vitesse folle.

« Je voulais m'établir à Trégomeur car j'étais persuadé qu'il y avait une nécessité et que la demande était là. Et cela permet également de dynamiser le bourg. »

Il faut préciser qu'Élisabeth habite depuis huit ans dans la commune. Juste en face de son commerce.

Ainsi, ce qui était autrefois un café est devenu début septembre une boutique traiteur.

On peut y trouver de la charcuterie, un choix appréciable d'appétissantes salades, un plat du jour, un autre plat à partager (lasagne, hachis...) et, aussi, une gamme étoffée de pâtisseries traditionnelles. Sa grande spécialité. Et bien sûr, le tout est fait maison... avec des produits de proximité.

Pascal Le Coz

Contacts

L'atelier cuisine
Traiteur-petite épicerie-dépôt de pain
Commandes possibles pour des buffets
5, rue du Pont Vert
Trégomeur
06 31 49 25 94
Instagram : lateliercuisineelisabeth

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 19h30.
Et le dimanche de 9h à 13h. Ouvert le matin les jours fériés.

L'amicale Laïque

Cette année c'est l'année du voyage au ski avec l'amicale laïque !

Trois ans après la dernière édition, les CE2, CM1 et CM2 de l'école publique vont partir du 2 au 8 Janvier à Ascou Pailhère dans le massif des Pyrénées!

Cet évènement majeur tous les 3 ans est rendu possible grâce à la participation de toutes les familles, aux activités proposées par l'amicale, comme le repas raclette qui a fait son retour cette année, ainsi que les différentes opérations (brioches et confitures, jus de pomme, ...) proposées tout au long de l'année.

La dernière en date du 16 décembre : l'opération SOS cookie / rhum arrangé, soit la possibilité d'acheter des mélanges d'ingrédients pour fabriquer très facilement des cookies (pour tous) et du rhum arrangé (pour les plus de 18 ans!) présentés dans de jolis bocaux et bouteilles: une idée cadeau originale pour les fêtes !

L'amicale recrute !

L'équipe de l'amicale cherche également à recruter de nouveaux membres, un roulement est nécessaire pour remplacer les parents dont les enfants arrivent au collège. N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous voir lors des opérations, nous serons heureux de vous présenter le fonctionnement de l'amicale, et de vous faire goûter la bonne ambiance de son groupe !



Du bon jus de pomme local à vendre !

Vous pouvez également commander du jus de pomme : (8€ le cubis de 3 litres soit 2,66€ / L) auprès de Laurent (06 74 08 21 83).



Contactez l'amicale :

Vous pouvez contacter l'Amicale par email à amicale.tregomeur@gmail.com, il existe également une page Facebook à suivre absolument : facebook.com/amicaletregomeur

L'équipe 2021-2022 :

Audrey Corbel (Présidente),
Ludovic Toupin (vice-Président),
Mathieu Rémond (Trésorier),
Céline Labbé (Trésorière adjointe),
Camille Hue (Secrétaire),
Laurent Di Pasquale (Secrétaire adjoint),
Andréa Le Bellegard, Florence Bouquet, Florian Lesage, Sylvie Lefrost, Sandra Allin, Sandy Vincent, Stéphanie Barbier

Le Club des Mégalithes

Depuis Mars 2020, la Covid 19 nous a imposé une période de confinement, qui du fait de cet isolement était psychologiquement difficile à vivre pour beaucoup d'entre nous.

Aussi nous félicitons et remercions nos adhérents qui ont respecté les règles sanitaires, qui nous ont permis d'assurer la reprise de nos activités début octobre, en espérant une belle éclaircie, qui permettrait à notre club de retrouver un rythme normal en 2022.

Aussi, nous appelons toutes les personnes «retraités» qui seraient intéressées par nos activités, à prendre contact

aux 06 88 90 28 57 ou 06 22 41 98 42, d'avance merci.

Le conseil d'administration, les adhérents présentent leurs meilleurs vœux aux Trégomeuroises et Trégomeurois et que 2022 apporte à tous bonheur et santé, en ayant une profonde pensée pour toutes les personnes qui nous ont «quittées» en 2021.





Comité des fêtes

Le 12 septembre, après une année blanche, qui s'est soldée sans manifestation, l'équipe du comité des fêtes s'est remise au travail autour de leur traditionnel vide grenier.

Une belle affluence sous une belle ambiance. Pour l'année 2022, les bénévoles reviennent en force et proposent de se retrouver autour d'un spectacle avec la Bande à Philo le samedi soir 12 mars à la salle des fêtes de Trégomeur. Le feu d'artifice avec repas moules frites et bal aura lieu le samedi 9 juillet et le vide grenier se tiendra au terrain de foot le dimanche 11 septembre.



Société de chasse



Photo de Jean-Louis SAMSON

Déclarer les dégâts d'animaux causant des « nuisances » : un réflexe essentiel

Certains animaux appartiennent à la catégorie des « Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts » (ESOD), en raison notamment de leur impact potentiel sur les activités humaines. Les exemples sont nombreux : destruction de l'isolation des toitures par les fouines, prédation dans les poulaillers par les renards, dommages dans les cultures agricoles par les corneilles. Le choucas ne faisant pas partis des ESOD, vous pouvez, cependant, déclarer les dégâts.

La révision du classement des « ESOD » est périodique. Afin de conserver au minimum l'intégrité des listes actuelles, la mobilisation est essentielle pour démontrer la présence significative de ces espèces dans notre département et mettre en évidence l'importance des dommages qu'elles commettent.

Aussi, il est impératif d'avoir des données précises pour qualifier et quantifier les dégâts occasionnés par les ESOD ; la collecte de ces informations devant permettre de justifier leur régulation, notamment par le piégeage.

En ce sens, il est primordial d'avoir le réflexe de déclarer ce type de dégâts lorsque vous en êtes victime.

Deux procédés de déclarations sont possibles :

- **Déclaration papier** : formulaire accessible sur demande auprès de la Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor.

Ou

- **Déclaration en ligne** : la Chambre Régionale d'Agriculture vous permet d'effectuer ce type de déclaration directement sur son site internet : www.bretagne.synagri.com, rubrique « Environnement », onglet « Dégâts gibiers-nuisibles », « Formulaire de déclaration de dégâts »

En cas de doute concernant l'identification de l'espèce responsable des dégâts, vous pouvez contacter un personne-ressource, à savoir le responsable de l'association de chasse communale ou bien un piégeur agréé, lesquels sont disposés à répondre à toutes vos questions dans ce domaine.

Une dernière précision : ces déclarations ne concernent pas les espèces de grand gibier qui font l'objet d'une procédure particulière. En outre, contrairement au grand gibier, elles peuvent donner lieu à une quelconque indemnisation. Toutefois, le chiffrage du préjudice subi est important.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
M. Patrice MAITREJEAN
Tel. 06.17.82.69.68

Leff Armor communauté poursuit ses permanences France Services au sein des communes.

Ce dispositif itinérant a pour but d'accompagner gratuitement les usagers, lors de permanences en mairie, sur leurs démarches en ligne de 9 partenaires (Assurance Retraite, Assurance Maladie, Impôts, Pôle Emploi, ANTS, CAF).

Près de 100 usagers ont déjà été accompagnés depuis le 10 Juillet sur de nombreux domaines (Pass sanitaire, demande de carte d'identité, pension de réversion, demande de pré-retraite, allocations etc...)

Vous pourrez également y trouver une réponse à vos demandes générales sur l'utilisation du numérique et une aide pour toutes démarches en ligne.

Les conseillers France Services, Novan L'hostellier et Valérie Le Hegarat, vous accueilleront au sein des mairies du mardi au samedi matin de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le planning des permanences est disponible en mairie ou sur le site internet du Leff Armor.

Découvrez les dates et horaires des passages dans votre commune

PLANNING Point de la Maire **ACCUEIL ITINÉRANT** 06 75 47 30 57

PÉRIODE DU 18 AU 29 JANVIER 2022 Basé d'ici dans vos démarches numériques

BOUEBO jeudi 27/01 9h-11h30	BRINGOLD jeudi 20/01 9h-11h30	CHÂTELAUDREN Mercredi 26/01 9h-11h30	PLOUAGAT	COGNAC
GOHMEC'H Mardi 18/01 13h30-16h30	EDOUGLIN Samedi 23/01 9h-11h30	LANNIBERT Mardi 18/01 9h-11h30	LANRODEC	LANVOLLON Vendredi 21/01 9h-11h30
LE FAOUËT	LE MERZER Mardi 18/01 9h-11h30	PLÉQUIEN Vendredi 26/01 9h-11h30	PLÉNEUF Mercredi 26/01 13h30-16h30	PLOUVARA Samedi 22/01 9h-11h30
PLUDUAL Mardi 18/01 13h30-16h30	POMMERT-LE-VEZINTE	ST-GILLES-LES-BOIS jeudi 27/01 13h30-16h30	ST-PACRE Vendredi 26/01 14h-17h	ST-JEAN-KERDRIEL
ST-PÉVER Vendredi 21/01 13h30-16h30	TRÉGOMEUR	TRÉGODE	TRÉMEVEN	TRÉSCAUX Mardi 25/01 13h30-16h30
TRÉVÉC Mardi 23/01 9h-11h30				

Partenaires France Services



Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées suivantes : 06 75 47 30 57 - franceservices@leffarmor.fr

OUVERTURE DE LA NOUVELLE OFFICE DE TOURISME Falaises d'Armor



Le nouvel office de tourisme communautaire Falaises d'Armor, vient d'ouvrir à Lanvollon (Côtes-d'Armor). Les différents espaces, volumineux, sont conçus pour accueillir dans d'excellentes conditions, avec un espace détente et un autre réservé à la documentation. Là, sont rassemblées des archives sur l'histoire du territoire.

L'espace boutique, très important, est destiné à la vente de produits de Bretagne, Des objets originaux, comme des poteries, seront disponibles. Les partenaires locaux disposeront d'une partie tournée vers l'économie, afin de vanter leur activité. L'autre priorité concerne l'accueil du public toute l'année, même hors

saison. Avec une équipe motivée de dix personnes, jusqu'à treize en été et des outils opérationnels, tous les ingrédients sont réunis pour mieux servir les touristes, mais aussi les locaux. L'accueil du centre-ville est supprimé. Les autres bureaux d'informations touristiques de Châteaulaudren-Plouagat et de Plouha resteront actifs.

Hommage à Daniel Burel

**Daniel nous
a quittés trop
rapidement
à l'âge
de 71 ans.**



Il était originaire de Trégomeur, du village de Saint Mathurin et était en retraite depuis 10 ans pour s'installer définitivement dans la maison de ses parents.

Il a passé toute sa vie active à enseigner dans les écoles catholiques des communes de Hénon et d'Étables sur mer en qualité de directeur d'établissements.

Il était très apprécié par les enfants et les familles de ces deux communes et a rendu de nombreux services aux deux écoles en s'impliquant totalement dans la gestion de ces établissements.

Il travaillait dans la plus grande discrétion et avec beaucoup d'humilité, il disait souvent « pas de chichi ». Il aimait la simplicité.

C'est donc en 2011 après une carrière professionnelle bien remplie qu'il revient sur sa commune natale et se voulait être utile auprès de la population.

Il était passionné par l'histoire de Trégomeur et se rendait régulièrement aux archives départementales pour se documenter sur la vie de la commune depuis la révolution de 1789 à nos jours.

Il a voulu partager son travail avec la population à travers notre bulletin municipal et vous étiez nombreux à lire ces articles qui vont nous manquer tant ils étaient intéressants.

Il aimait aussi rencontrer les anciens de Trégomeur pour parfaire ses connaissances sur un passé plus récent, afin de montrer l'évolution sur plusieurs générations.

Tous les ans, il montait une crèche de Noël sur sa propriété que de nombreux enfants venaient admirer et chaque année, il rajoutait un personnage pour étoffer sa collection. La famille a décidé de poursuivre cette tradition, vous pouvez ainsi actuellement contempler son œuvre.

Il s'occupait aussi de la chapelle de Saint Mathurin qu'il faisait visiter à de nombreux touristes en commentant son origine.

Daniel était président d'Armor Ukraine

depuis 2010, une association qui s'occupait entre autres des enfants malades en Ukraine. Il avait organisé des spectacles de chants et de danses avec des troupes du pays que nous avons applaudis dans différentes salles de la région. Il parrainait un jeune étudiant du pays qui se sent aujourd'hui orphelin de son parrain de cœur.

Il aimait également travailler avec son frère Jean Yves pour perpétuer de vieilles traditions familiales telles que faire du cidre ou du bois de chauffage.

Daniel va beaucoup nous manquer, c'est une bibliothèque qui disparaît même si dans sa maison il reste encore des écritures qui certaines sont inachevées

Il restera longtemps dans nos mémoires et il est certain que ces articles nous serviront de référence à bien occasions, ce qui fait que nous n'allons pas l'oublier de sitôt.

Denis Manac'h

Résultats du Concours photo « La commune de Trégomeur à travers votre regard »

De janvier à septembre, la municipalité, à l'initiative de la commission Communication, vous proposait de participer au 1^{er} concours photo « La commune de Trégomeur à travers votre regard ». 25 clichés ont été proposés.

3 prix ont été décernés par le jury ainsi qu'un prix supplémentaire « coup de cœur ».

1^{er} prix : un bon d'achat d'une valeur de 50 €

2^{ème} prix : un bon d'achat d'une valeur de 40 €

3^{ème} prix : un bon d'achat d'une valeur de 30 €

L'ensemble des clichés illustrera le bulletin municipal, le site internet à venir et pourra servir à tout autre besoin de communication de la commune.

Toutes nos félicitations aux lauréats et nos encouragements à tous les participants !

1^{er} prix >

Jeu d'ombre

Photo de Jean-Marie Gautier
En couverture de notre bulletin



< 2^{ème} prix

La nature en couleur de Trégomeur
Photo de Sophie Hamon

< 3^{ème} prix

La demoiselle des champs
Photo de Chloé Levillain



Coup de cœur >

Petit pont enneigé au clos Rouault
Photo de Maryvonne Hery



BISCUITS DE NOËL AUX EPICES

Préparation : 30min
Cuisson : 10min par plaque de biscuits

Ingrédients :

- 600g farine
- 120g sucre
- 15g levure
- 15g épices à pain d'épices
- 350g miel liquide
- 2 jaunes d'oeuf
- 90g lait



Préparation

1. Dans un saladier mélanger la farine, le sucre, la levure et les épices.
2. Ajouter le miel, les jaunes d'œufs et le lait.
3. Mélanger.
4. Malaxer la pâte pour avoir une pâte homogène.
5. Préchauffer le four à 200°C.
6. Étaler la pâte sur un plan de travail fariné sur une épaisseur d'environ 6min.
7. Découper la avec les emporte-pièce sur le thème de Noël.
8. Mettre les formes sur une feuille sulfurisé posée sur une grille ou plaque froide.
9. Enfourner 10min à 200°C.
10. Déguster.



BON APPETIT

Elisabeth THEFFO
l'atelier cuisine Elisabeth

<http://www.facebook.com/groups/389017444859247/>

Envoyez votre recette préférée à tregomeurinfo@gmail.com, avec une photo. Nous la publierons dans un prochain numéro.

TREGO MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2		■						■
3		■						
4				■				
5								
6				■			■	
7			■					■
8	■				■			

HORIZONTALEMENT

1. Aire de jeux fraîchement inaugurée à TREGOMEUR
2. Abri de jardin apprécié des tomates
3. État d'excitation
4. Il rougit le matin - Objectif à atteindre à la marelle
5. Destinées à être envoyées
6. Bonnet porté dans le coin de la classe - Règle
7. connu - Concret
8. D'avoine ou de blé - Possessif

VERTICALEMENT

- A. Salles du 7 ème art
- B. Responsables de maux de tête
- C. Mouche
- D. Monnaie du Japon - Artère traversant nos campagnes
- E. dit précédemment
- F. Elles sont souvent préférées aux départs
- G. Tant espérée - Largeur de papier
- H. Prénom de TRIOLET

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	G	I	L	D	A	S	■	H
B	O	R	■	U	V	■	■	A
C	R	E	S	P	E	C	T	S
D	I	N	D	O	L	O	R	E
E	L	E	N	N	■	V	I	S
F	L	■	T	A	I	E	■	■
G	E	N	T	E	N	D	U	E
H	S	E	U	L	E	■	X	L

Solution du bulletin
de juin 2021

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Denis MANAC'H
COMMISSION DU BULLETIN MUNICIPAL : Denis MANAC'H, Valérie RAMONÉ, Nicolas LE GONIDEC, Bertrand RENIER, Florence TRAVERT, Richard LE CARRÉ, Denis LE BUHAN, assistés de Catherine MORIN et Valérie MENU.

RÉDACTION : Commission du bulletin municipal - Pascal LE COZ
journaliste indépendant - Jean Michel MARTIN
IMPRESSION : RoudennGrafik
CONTACTS : Mairie de Trégomeur - Tél. : 02 96 79 01 13
E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr

